



***RAPPORT
sur la situation
en matière
de développement
durable***

Exercice 2022



Propos introductifs

Avec 210 286 habitants (source INSEE – Recensement 2019) pour un territoire de 73 556 hectares, Lorient Agglomération est situé au cœur de la Bretagne Sud, un bassin de vie de près d'un million d'habitants. Les déplacements domicile/travail entre les 5 principales agglomérations (environ 14 000 par jour) montrent l'importante connexion entre les différentes zones d'emploi.

Au 01/01/2018, le Pays de Lorient a intégré le territoire de Quimperlé Communauté. Son périmètre couvre 3 EPCI, soit 46 communes et une population de 275 000 habitants :

- Lorient Agglomération : 25 communes.
- La Communauté de Communes Bellevue Blavet Océan : 5 communes.
- Quimperlé Communauté : 16 communes

Le Pays de Lorient constitue le 3ème pays breton après les pays rennais et brestois, et le 2ème bassin maritime breton derrière Brest, avec 14 000 emplois, soit 16% de ceux du territoire.



Ce rapport a pour objet de dresser un bilan des politiques de développement durable mises en œuvre par l'EPCI en 2022 et d'identifier, via le prisme des propositions budgétaires, les actions de développement durable qui seront mises en œuvre en 2023. Il est constitué de 2 parties :

- La 1ère partie présente les faits marquants de l'année 2022 (année N), les résultats obtenus en 2021 (année N-1), illustrés par quelques indicateurs et les perspectives budgétaires pour l'année 2023 (N+1), pour chaque politique publique de l'EPCI. Elle est complétée par le bilan de la qualité de l'air de l'année 2021 (N-1).
- La 2ème partie décrit les actions menées par l'EPCI en matière d'exemplarité et de gestion interne, dans le bilan des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre «Patrimoine et compétences» (BEGES), réalisé pour l'année 2021 (N-1), et joint en annexe.

Ces actions locales s'appréhendent dans une dimension plus globale, menée à l'échelle nationale et internationale. En septembre 2015, 193 Etats membres des Nations Unies, dont la France, ont adopté «l'Agenda 2030», un programme universel de développement durable comportant 17 objectifs pour les peuples, la planète, la prospérité, la paix et les partenariats (cf. liste en annexe). Lorient Agglomération s'inscrit dans cette trajectoire. Ce rapport situe chaque politique publique de l'EPCI par rapport aux ODD auxquels elle répond. Ce faisant, il permet de mieux identifier en quoi les actions menées par l'EPCI contribuent à relever les grands défis du 21ème siècle.

Le «projet de territoire» : un cadre de référence



Via son projet de territoire, Lorient Agglomération a pour ambition de fixer une feuille de route stratégique et de tracer les grandes orientations pour les dix ans à venir. Fruit d'une large concertation engagée en avril 2021, auprès des acteurs du territoire – élus, acteurs socio-économiques et citoyens, il a été adopté en décembre 2021.

Structuré autour de 5 axes déclinés en 15 enjeux stratégiques, le projet de territoire constitue un cadre de référence concernant le développement économique, la transition écologique et énergétique, la préservation du cadre de vie, les nouvelles mobilités, l'habitat ou encore l'offre de culture et de loisirs. L'enjeu principal est de concilier la nécessaire préservation de l'environnement et le développement des activités et de l'emploi sur le territoire.

AXE 1 . VIVRE ENSEMBLE

- 1.1 Un territoire pour tous
- 1.2 Un territoire responsable qui agit en faveur du cadre de vie et de la santé de ses habitants
- 1.3 Un territoire vivant et fier de son identité

AXE 2 . RAYONNER

- 2.1 Un territoire à l'économie innovante, stimulée par ses filières d'excellence
- 2.2 Un territoire d'excellences maritimes
- 2.3 Un territoire attractif au bénéfice de l'emploi
- 2.4 un territoire touristique responsable, fort de ses diversités entre mer, rade et vallées

AXE 3 . TRANSFORMER

- 3.1 Un territoire qui repense ses mobilités au quotidien
- 3.2 Un territoire qui s'organise pour répondre au changement climatique
- 3.3 Un territoire exemplaire en matière de transition écologique et énergétique

AXE 4 . EQUILIBRER

- 4.1 Un territoire équilibré, entre villes et ruralités
- 4.2 Un territoire numérique

AXE 5 . COOPERER

- 5.1 Un territoire qui impulse la solidarité communautaire
- 5.2 Un territoire qui s'appuie sur la participation de ses citoyens et de ses acteurs socio-économiques
- 5.3 Un territoire qui renforce ses coopérations au-delà de ses frontières

Le «Plan Climat Air Energie» : un bilan à mi-parcours

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET 2020-2025) a été adopté par le Conseil communautaire du 17/12/2019. Il constitue la feuille de route de la transition écologique et positionne l'EPCI comme échelon coordinateur de la transition énergétique du territoire. Il se compose de 9 orientations et 30 chantiers, déclinés en 200 actions opérationnelles. Un groupe de dialogue PCAET a été constitué pour associer différents acteurs du territoire.

Le PCAET doit être mis à jour tous les 6 ans et faire l'objet d'un bilan à mi-parcours au bout de 3 ans. Article R.229-51 du code de l'environnement : «IV – Le dispositif de suivi et d'évaluation porte sur la réalisation des actions et le pilotage adopté. Il décrit les indicateurs à suivre au regard des objectifs fixés et des actions à conduire et les modalités suivant lesquelles ces indicateurs s'articulent avec ceux du schéma régional prévu à l'article L. 222-1 ainsi qu'aux articles L. 4433-7 et L. 4251-1 du code général des collectivités territoriales. Après trois ans d'application, la mise en œuvre du plan climat-air-énergie territorial fait l'objet d'un rapport mis à la disposition du public».

En 2022, l'évaluation à mi-parcours du programme d'actions a été engagée. Le bureau d'études NEPSEN Transition, basé à Saint Jacques de la lande (35), accompagne l'EPCI pour la réalisation de cette obligation réglementaire. Le bilan à mi-parcours va permettre de :

- Faire l'état d'avancement du programme d'actions et mesurer les résultats obtenus.
- Evaluer le rôle de coordinateur de l'EPCI et identifier des propositions d'amélioration.
- Interroger la gouvernance mise en place et remobiliser les acteurs.
- Intégrer les évolutions réglementaires et contextuelles à prendre en compte.
- Actualiser le PCAET pour les 3 dernières années de mise en œuvre et anticiper sa révision.

Le bilan à mi-parcours sera finalisé en juin 2023. Un rapport complet présentant l'évaluation et l'actualisation du PCAET sera mis à disposition du public. Une synthèse pédagogique et des supports de communication permettront à chacun de s'approprier les enjeux et la stratégie de la politique Air-Energie-Climat de l'EPCI.



LES POLITIQUES PUBLIQUES MISES EN OEUVRE PAR LORIENT AGGLOMERATION (axes 1 à 5)

Cette partie présente les faits marquants de l'année 2022, les résultats obtenus en 2021 et les perspectives tracées pour 2023, au regard des ODD et des objectifs du PCAET. Ces éléments sont établis pour chacun des 5 axes structurants du Projet de territoire :

- **Axe 1. VIVRE ENSEMBLE**
- **Axe 2. RAYONNER**
- **Axe 3. TRANSFORMER**
- **Axe 4. EQUILIBRER**
- **Axe 5. COOPERER**



UN TERRITOIRE POUR TOUS



OBJECTIFS Développement Durable et chantiers du PCAET

Sensibiliser et accompagner les habitants (chantier 5).

Poursuivre la réhabilitation du parc locatif social (chantier 6).

Rénover l'ensemble du parc de logements (privé et public) d'ici 2050 (chantier 7), ce qui correspond à **3000 logements par an** (500 logements publics et 2500 logements privés).

Lutter contre la précarité énergétique (chantier 8) d'environ 11,5% de la population **et rénover prioritairement les logements très énergivores**, soit environ 1/4 des logements.

Promouvoir les logements bas-carbone (chantier 9).

PERSPECTIVES : BUDGET 2023

Principaux projets (fonctionnement)

573 000€ dont 250 000€ de cotisations et subventions aux acteurs de l'habitat
75 000€ pour l'accompagnement des copropriétés

Principaux projets (investissement)

8 140 000 € dont 7,7 M€ de subventions pour la production et la réhabilitation du parc privé (1M€) et du parc social (6,7M€)

FAITS MARQUANTS EN 2022

Elaboration du Programme Local de l'Habitat 2023-2028

Le programme local de l'habitat (PLH) est le document stratégique d'orientation, de programmation et de mise en œuvre de la politique locale de l'habitat de l'agglomération. Il décline, pour une durée de 6 ans, les réponses locales à apporter aux besoins en matière d'habitat et d'hébergement, de développement ou d'adaptation de l'offre, pour tous les publics, notamment pour les ménages aux revenus les plus modestes et ceux aux besoins spécifiques (jeunes, seniors, ...). Son contenu est défini par le Code de la construction et de l'habitation. Le **5ème PLH 2023-2028**, en cours d'élaboration par l'EPCI et ses partenaires, s'appuie sur la capitalisation des succès précédents, sur la prise en compte des difficultés, des manques et du contexte local au regard de l'évolution démographique et économique, de l'évaluation des besoins des habitants actuels et futurs, du pouvoir d'achat des ménages, de la desserte en transports, des équipements publics, du foncier disponible, de la transition écologique et énergétique.

En mars 2022 plus de 160 acteurs du logement et de l'habitat ont partagé le diagnostic établi et exploré des initiatives et des pistes d'actions concrètes pour «Habiter mieux à Lorient Agglomération». Des groupes de travail thématiques ont été organisés à l'automne avec ces partenaires, pour construire un programme d'actions pluriannuel plus sobre et plus agile. La

création d'un Organisme Foncier Solidaire, le renouvellement urbain, l'intensification urbaine sont autant de pistes d'actions, tout comme les nouvelles formes d'habitat soutenable à renforcer.

Service d'accompagnement à la rénovation énergétique (SARE)

Le programme SARE permet de poursuivre et d'intensifier le travail d'information, de conseil et d'aide mené par l'Espace Info Habitat (EIH), guichet unique au service des particuliers. Pour la 3ème année consécutive, l'EPCI a signé une convention de financement avec la Région Bretagne, qui définit les conditions et les modalités selon lesquelles la Région s'engage à subventionner la mise en œuvre du SARE sur le territoire, sous réserve d'objectifs d'actions à réaliser. **Pour 2022, des objectifs ont été assignés au binôme service Habitat/ALOEN pour l'accompagnement des ménages et des copropriétés (hors OPAH).** L'agence locale de l'énergie, qui fait partie de l'EIH et mobilise un peu plus de 5 agents à temps plein pour répondre à ces missions, est cosignataire de la convention et reçoit directement une partie de la subvention régionale et de la participation de l'Etat, soit 296 089€. **Le montant de la subvention attribuée à l'EPCI est de 153 162€, qui, lui, participe au financement du programme à hauteur de 124 861€ (valorisés par la mise à disposition de personnel).**

Création du syndicat mixte de logement social du Morbihan

Le Conseil Communautaire a approuvé le principe de la fusion, au 1er janvier 2023, entre les 3 Office Publics de l'Habitat : Bretagne Sud Habitat, Lorient Habitat et Vannes Golfe Habitat, en vue d'un changement de rattachement de l'OPH, au profit d'un syndicat mixte ouvert à créer entre le Département du Morbihan, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération et Lorient Agglomération. La nouvelle structure a pris le nom de «Syndicat mixte de logement social du Morbihan – Habitat 56». Elle est constituée pour une durée illimitée et administrée par un comité syndical composé de 9 délégués (3 par établissement). Les modalités de fonctionnement sont fixées dans le projet de statuts.

Accompagnement des copropriétés

2 opérations d'accompagnement de copropriétés sur la ville de Lorient (opération «Copropriétés Coeur de ville 2022–2026» sur le périmètre «Opération de Revitalisation de Territoire», et 1 opération dans les périmètres du NPNRU de Bois du Château et Kervénanec) font l'objet de conventions signées entre l'État, l'Anah, la Ville de Lorient et l'EPCI. L'objectif est de rénover l'habitat ancien des copropriétés afin d'améliorer le confort des logements occupés, de traiter efficacement la vacance, de permettre une plus grande mixité sociale et l'arrivée de nouveaux

habitants en centre-ville. Cela passe par l'accompagnement des syndicats de copropriétés dans leur fonctionnement collectif, l'élaboration de projets de rénovation et l'incitation à la réalisation de travaux de réhabilitation globale et énergétique des bâtiments, via la définition d'un programme de travaux et grâce à une assistance administrative mise en place pour solliciter des aides financières accordées par l'Anah, la ville de Lorient et Lorient Agglomération.

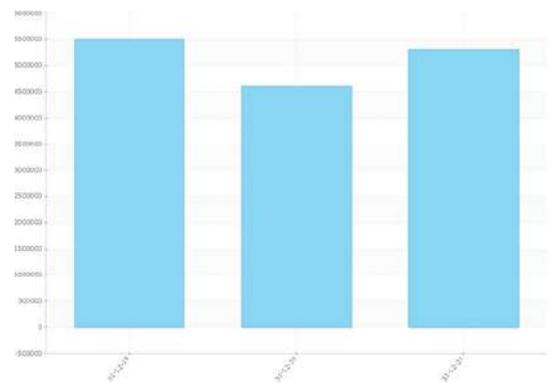
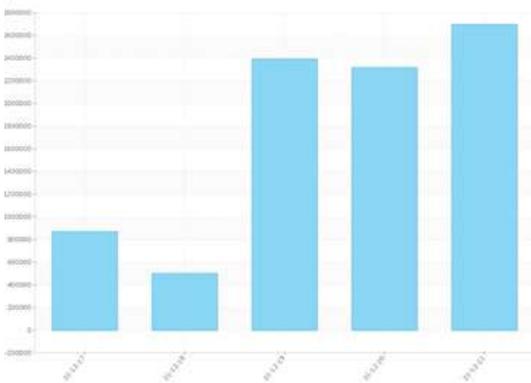
Offre de logements pour les étudiants

Pour faire face à la demande croissante en matière de logement étudiant à Lorient, Lorient Agglomération, la Ville de Lorient, les structures universitaires et l'association «Info Jeunes Lorient» se sont mobilisés pour trouver des solutions pérennes. Pour compléter les offres classiques insuffisantes en résidences étudiantes ou les locations issues du parc privé, des dispositifs ont été reconduits pour la rentrée 2022. L'objectif est de promouvoir l'habitat partagé tout en favorisant la solidarité, les échanges et la convivialité. Le dispositif «1 toit, 2 générations», mis en place en 2008, permet de contribuer à lutter contre l'isolement des seniors tout en apportant une réponse au problème du logement des jeunes. Autre alternative, le logement contre services (garde d'enfants, soutien scolaire...) est une formule proposée par des familles offrant une chambre chez l'habitant ou un logement meublé indépendant sur la propriété, en contrepartie de services rendus.

RESULTATS OBTENUS EN 2021

Aides financières incitatives énergie : 2 700 000€

Travaux du parc privé découlant aides ANAH/LA : 5 300 000€



BILAN DU PLH POUR L'ANNEE 2021

L'année 2021 se caractérise par une production neuve de 661 logements mis en chantier (soit une moyenne de 982 mises en chantier par an depuis 2017 pour un objectif de 1 100 logements), dont 32% de logements collectifs. Cette même année, la production de 1 871 logements a été autorisée (permis de construire délivrés), dont 282 logements locatifs sociaux agréés (hors des logements autorisés en reconstitution du NPNRU), soit 15% des autorisations.

L'engagement de dépenses d'investissement du Programme Local de l'Habitat se monte, fin 2021, à près de 24,5 M€, ce qui reste dans l'enveloppe prévisionnelle de près de 29 M€ prévue pour les 5 premières années du PLH. Les importants programmes de réhabilitation prévus par les bailleurs, ainsi que la pré-programmation de logements neufs sur 2022, laissent présager que l'enveloppe globale prévisionnelle sera bien consommée.

UN TERRITOIRE RESPONSABLE QUI AGIT EN FAVEUR DU CADRE DE VIE ET DE LA SANTE DE SES HABITANTS



OBJECTIFS Développement Durable et chantiers du PCAET

PERSPECTIVES : BUDGET 2023

Préserver la ressource en eau (chantier 28) : la trame verte et bleue c'est 48% de la surface du territoire.

Diminuer l'exposition des populations, des biens et des écosystèmes aux pollutions, aux risques et aux nuisances (chantier 29).

Préserver les écosystèmes et la biodiversité (chantier 30) : 465 ha d'espaces naturels, 70 réservoirs de biodiversité reliés par des corridors écologiques favorisant le déplacement de la faune à travers le territoire.

Principaux projets (fonctionnement)

Travaux de renaturation des zones humides sur le Blavet (140 000€) et de continuités écologiques (80 000€) – Travaux de renaturation du ruisseau du vallon de Kerulvé à Lorient (40000€)

Principaux projets (investissement)

Travaux de confortement des berges île de Locastel (102 000€) – Travaux sur l'ouvrage du Loch' (240 000€)
Engagement des travaux de refonte de l'usine de production d'eau potable de Beg Minio à Ploemeur (1,45 M€HT)
Intensification des renouvellements de réseaux eau potable (5M€HT) et assainissement collectif (6M€HT)

FAITS MARQUANTS EN 2022

Elaboration du Plan Local Santé Environnement

L'EPCI a confié une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage à un bureau d'études spécialisé (Icône Médiation Santé), pour définir les enjeux en matière de santé environnement pour le territoire et établir un plan stratégique d'actions prioritaires santé environnement, en partenariat avec les acteurs locaux. **Il s'agit de promouvoir «une santé globale»**, via des actions opérationnelles qui seront mises en œuvre par l'EPCI et ses partenaires, dans un objectif de prévention des risques sanitaires et environnementaux, à l'échelle du territoire.

5 défis et 13 chantiers ont été identifiés et partagés lors d'ateliers thématiques avec les acteurs concernés. Le programme d'actions est en cours d'élaboration et sera finalisé au 1er semestre 2023.

En septembre, le Président de Lorient Agglomération et maire de Lorient, a été élu Président du Conseil Territorial de Santé de Lorient – Quimperlé. Cette instance locale participe à la déclinaison du projet régional de santé et plus particulièrement à l'organisation du parcours de santé.

Label «Territoire engagé pour la Nature»

Pour la 1ère promotion, 10 «Territoires Engagés pour la Nature», dont Lorient Agglomération, ont été reconnus en Bretagne pour la période 2021-2024, par l'Office français de la biodiversité. De ce fait, l'EPCI s'engage à poursuivre la mise en œuvre d'actions en faveur de la biodiversité sur 3 ans (2022-2024).

Elaboration du Plan Stratégique Biodiversité

L'élaboration du Plan stratégique pour la biodiversité s'est poursuivie en 2022, en partenariat avec les acteurs locaux, et sera finalisée courant 2023. Cette stratégie constituera un **outil majeur de mobilisation en faveur de la nature** et une source d'innovations, d'activités nouvelles et d'emplois durables. Elle sera un outil structurant de planification et de hiérarchisation des actions à mener sur le territoire pour préserver la biodiversité et fédérer l'ensemble des acteurs autour de cet enjeu.

Les communes auront un rôle clé à jouer aux côtés de Lorient Agglomération pour agir et relayer cette culture au plus près des citoyens.

Restauration des continuités écologiques

Dans le cadre de sa compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations), l'EPCI assure la mise en œuvre opérationnelle des opérations des contrats territoriaux de bassins versants du Scorff et du Blavet. **17 kms de bocage ont été reconstitués** sur ces 2 bassins versants par l'opération Breizh Bocage et 400 000€ de travaux ont été réalisés pour la restauration de cours d'eau, dont la **restauration morphologique du ruisseau du Fond du Lann Hir** (Guidel), **du ruisseau du Lain** (Gestel), **la restauration de la continuité écologique et la restauration du lit mineur en génie végétal du Toul Douar** (Pont-Scorff) et **la restauration morphologique du ruisseau du Resto** (Languidic).

Lorient Agglomération, propriétaire du barrage de Ty Mat à Inzinzac-Lochrist, souhaite mettre le site en conformité. L'étude préalable a permis de dresser un état des lieux et de proposer l'effacement total avec démolition du barrage, après vidange progressive.

Lorient Agglomération a aussi lancé les études visant à assurer la reconnexion à la mer du bassin versant du petit fleuve côtier de la Saudraye à Guidel. Ce projet fait l'objet d'une réflexion depuis de nombreuses années avec l'ensemble des partenaires concernés sur le site. Un travail partenarial permettra d'engager des travaux sur l'ouvrage de sortie en mer dès 2023.

Accentuation des travaux de renouvellement des réseaux d'assainissement

Dès 2022, l'EPCI va porter ses investissements en assainissement des eaux usées à hauteur d'environ 10,5 millions€/an, quand les années passées ils étaient d'environ 6 à 8 millions€. Les travaux vont se déployer sur le territoire en particulier sur les communes de Larmor-Plage, Lorient, Hennebont, Inzinzac-Lochrist et Ploemeur, dont les systèmes de collecte des eaux usées sont très sensibles aux eaux parasites (eaux de nappe ou de pluie).

Unité de dessalement d'eau de mer à Groix

Pour faire face à l'augmentation des consommations journalières d'eau l'été (1 200 m³/jour en été, 500 m³/jour en hiver) et répondre aux besoins en eau potable de la population, dans un contexte de crise sécheresse exceptionnelle et de déficit de ressources souterraines ou superficielles mobilisables sur l'île, **Lorient Agglomération a procédé à l'installation d'une unité de dessalement d'eau de mer temporaire, sur le site de Port-Melin**. Un pompage flottant a été installé en mer. Des caissons de dessalement par osmose inverse ont été mis en service le 03/08/2022, pour une durée prévisionnelle de 3 mois. Ce chantier a représenté un coût de 800 000€. Il a permis de compléter le niveau de la retenue d'eau de Port-Melin.

Par ailleurs, des baisses de pression sur les réseaux de distribution d'eau potable, des actions pédagogiques et de communication ont été déployées à destination des usagers pour les inciter à réaliser des économies d'eau. Ces expérimentations se sont avérées payantes car elles ont permis une économie de 14% des volumes habituellement consommés en juillet et de 21% en août.

Economies d'eau et programme ECOD'O 3

Dans un contexte de crise sécheresse départementale, Lorient Agglomération a rappelé à tous que chaque goutte d'eau compte. Notamment en fin d'été, une communication spécifique a été déployée sur tout le territoire : les habitants (particuliers ou professionnels) et les touristes ont été invités à adopter des gestes éco-responsables pour ne pas gaspiller d'eau. L'EPCI invite également la population à traquer les fuites en surveillant son compteur d'eau régulièrement et en coupant l'arrivée d'eau pendant les longues périodes d'absence.

Lancé en 2019 par la CCI du Morbihan, **le projet ECOD'O vise à sensibiliser les acteurs économiques** (industriels et touristiques) **à une bonne gestion de la ressource en eau**. Le 3ème volet de ce programme va notamment permettre la mise en œuvre de boucles multi acteurs pour la réutilisation d'eau (industriels, collectivités, agriculteurs, ...). Un montant financier de 30 000€ est alloué à cette opération au titre de la participation de l'EPCI.



© N.SAINT-MAUR



OBJECTIFS Développement Durable et chantiers du PCAET

PERSPECTIVES : BUDGET 2023

Sensibiliser tous les publics à la transition écologique (chantier 1) :

10 événements culturels annuels majeurs. **883 000** festivaliers aux événements culturels, dont **800 000** au festival interceltique.

Plus **de 5000** associations sur le territoire, dont **700** associations sportives et **1200** associations culturelles.

120 associations de promotion de la culture bretonne.

Principaux projets (fonctionnement)

2ème «Défi Familles pour la biodiversité» : 26 000€

Mois de la biodiversité : 30 000€

Principaux projets (investissement)

Finalisation du réaménagement du Moulin des Princes à Pont-Scorff :

220 000€

FAITS MARQUANTS EN 2022

17ème semaine pour les alternatives aux pesticides 4ème édition du Mois de la Biodiversité

A l'occasion de la Semaine pour les alternatives aux pesticides, Lorient Agglomération, en partenariat avec les communautés du Roi Morvan, de Quimperlé et de Kreiz Breizh, les communes et les associations locales, programme une trentaine de rendez-vous sur les communes du territoire : projections, conférences, expositions, troc de plantes, balades nature, ateliers pratiques, ... autant d'occasions de s'informer sur les enjeux sanitaires et environnementaux des pesticides et sur leurs alternatives écologiques.

En partenariat avec l'OFB (Office français de la biodiversité), plus d'une centaine d'animations ont été mises en œuvre lors du Mois de la Biodiversité, par 29 associations, sur 17 communes du territoire. Un programme riche et varié pour sensibiliser le public à la richesse du patrimoine floristique et faunistique local, et plus largement aux initiatives prises en matière de développement durable. Ainsi, près de 4 000 personnes ont été sensibilisées au rôle majeur de la biodiversité et à la menace que constitue pour l'humanité, son déclin rapide.

Animations «Nature et Environnement»

La **Maison de l'île Kerner** à Riantec, et le **Moulin des Princes** à Pont-Scorff, sont 2 équipements dédiés à la sensibilisation de

tous les publics à la nature et à la préservation de l'environnement. Chaque année, un programme d'animations est proposé par l'EPCI et ses partenaires locaux, sur chacun des sites. Le



Animations sur réservation : www.lorient-agglo.bzh



programme est varié : identification des oiseaux à la jumelle, atelier cuisine sauvage, observation du plancton, géocaching et

même course d'orientation et enquête de terrain. Le Moulin des Princes a accueilli 2 expositions estivales proposées en extérieur par Eau & Rivières de Bretagne : la 1ère «Les ailes du jardin», aborde le rôle des papillons dans la pollinisation. La seconde évoque «Le bocage», maillon important de la préservation de la biodiversité dans les campagnes, et son rôle dans la lutte contre l'érosion des sols.

Education au développement durable

10 programmes pédagogiques sont proposés aux écoles primaires : «Mon école zéro déchet», «Lutte contre le gaspillage alimentaire à l'école», «Compostage et jardinage au naturel», «Tri, recyclage et réduction des déchets», «Visite du centre de tri et de la recyclerie», «Visite du centre de stockage des déchets ultimes», «Mon école éco mobile : je marche, tu roules à vélo, on prend le bus !», «S Eau S Blavet», «Ecol'Eau Scorff», «S Eau S Littoral». Les scolaires sont aussi invités à participer aux animations «Découvertes des milieux naturels» proposées toute l'année par l'animatrice nature/environnement de l'EPCI sur les 2 équipements dédiés, la Maison de l'île Kerner et le Moulin des Princes.

Assises citoyennes de la culture en Pays de Lorient

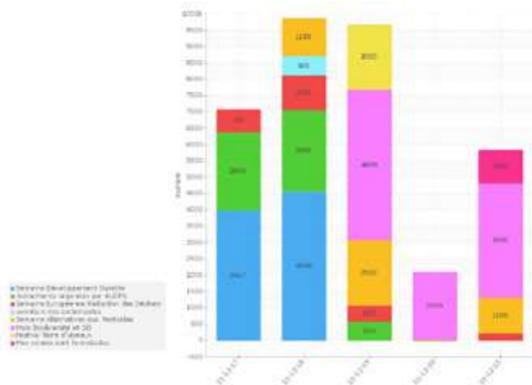
Le Conseil de Développement a organisé les 1ères Assises citoyennes de la culture en Pays de Lorient. Le public a été invité à échanger avec de grands témoins, sur 2 thématiques : «Quelles politiques publiques ambitieuses pour l'accueil et le soutien d'artistes au Pays de Lorient ? Quelle politique de langue et de culture bretonne pour le Pays d'an Oriant ?». L'objectif est de faire réfléchir les citoyens, les artistes et les élus du territoire sur l'attractivité culturelle du Pays de Lorient.



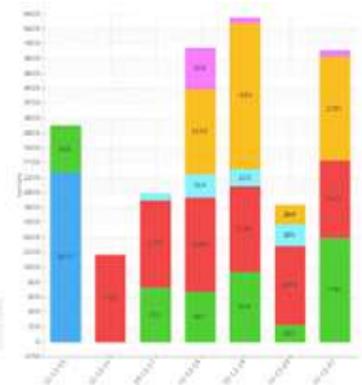
© N.SAINT-MAUR

RESULTATS OBTENUS EN 2021

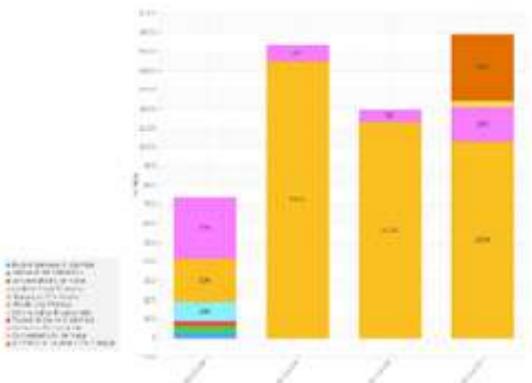
Nombre de personnes aux évènements : 5 825 (SPAP, SERD, Mois de la Biodiversité, Mes voisins sont formidables)



Nombre de personnes aux animations : 1510 (Kerner, Moulin des Princes, Défi familles «Biodiversité», Espace Info Energie)



Nombre de scolaires aux animations : 3 910



UN TERRITOIRE A L'ECONOMIE INNOVANTE, STIMULEE PAR SES FILIERES D'EXCELLENCE



OBJECTIFS Développement Durable et chantiers du PCAET

Accompagner les acteurs économiques dans la transition écologique (chantier 4).

Mettre en œuvre le projet alimentaire territorial (chantier 26).

Accompagner les exploitants agricoles (chantier 27).

Atteindre 16% de la surface agricole utile en agriculture biologique **en 2022**.

PERSPECTIVES : BUDGET 2023

Principaux projets (fonctionnement)

Soutien à la filière agricole locale : 60 000€

Principaux projets (investissement)

Poursuite du Pass Commerce et Artisanat : 500 000€

FAITS MARQUANTS EN 2022

Projet Handicap Innovation Territoire (HIT)

Le projet HIT, porté par l'EPCI avec le centre mutualiste de Kerpape, le centre d'innovation Biotech Santé Bretagne et 37 partenaires est mis en œuvre sur 8 ans (2020-2027) et vise à faire du Pays de Lorient un **modèle de territoire inclusif**. En 2022, l'accélérateur de projets CoWork'HIT a été officiellement lancé, ainsi que la 3ème édition du concours «start-up et handicap». L'UBS a redéfini sa stratégie de recherche et identifié 4 écosystèmes à développer dont «Environnement Santé Handicap». La chaire M@D (maintien à domicile) a été créée par les Fondations UBS et Mines Télécom. AudéLor, Agence d'urbanisme et de développement économique, a publié l'observatoire HIT, qui mesure l'évolution de la situation des personnes en situation de handicap, via une douzaine d'indicateurs mis à jour annuellement.

Aides financières pour les agriculteurs

Depuis la création du dispositif, 75 exploitants agricoles (dont 10 en 2021) ont bénéficié d'une subvention de 3 000€ pour leur installation en complément des aides versées par l'Europe et l'Etat (40% des exploitations concernées sont en circuits courts, 28% en agriculture biologique, 44% soit l'un, soit l'autre). Ces chefs d'exploitation se voient proposer un suivi pendant 3 ans par la Chambre d'Agriculture ou par le Groupement des Agriculteurs Biologiques du Morbihan. Par ailleurs, afin de préserver la ressource en eau sur le périmètre du bassin versant du Scorff, l'EPCI prend en charge la totalité des frais de certification bio durant les 3 premières années d'installation ou de conversion, soit un total d'environ 1 500€ par exploitation (8 exploitations concernées en 2021)..

Participation à la constitution de la SCIC «La ceinture verte»

L'EPCI et la Chambre d'Agriculture Régionale de Bretagne ont souhaité participer à la constitution de la **Société Coopérative d'Intérêt Collectif «La ceinture verte»** sur le territoire. L'objectif est d'aider 5 à 10 maraîchers à s'installer par an, tout en assurant aux producteurs installés dans ce cadre, les conditions pour atteindre un revenu disponible décent. Les futurs exploitants pourront s'appuyer sur les dynamiques collectives et outils mis en place localement pour commercialiser leurs produits (marché de territoire, marque de territoire, association des producteurs du Pays de Lorient, ...).

Bilan du «Pass commerce et artisanat»

Depuis 2019, l'aide à l'investissement mise en place par l'EPCI et la Région Bretagne a bénéficié à plus de 200 professionnels, pour un montant global d'aide de plus de 1 000 000€, et une centaine de dossiers est en cours de constitution. De plus, ce dispositif a permis le maintien de 128 emplois et la création de plus de 200 emplois nouveaux. Par ailleurs, sur la période 2018/2021, le taux de locaux commerciaux inoccupés est passé de 11,5% à 8,3%, une baisse significative puisque ce taux de vacance a diminué dans plus de la moitié des centralités de l'agglomération.



OBJECTIFS Développement Durable et chantiers du PCAET

PERSPECTIVES : BUDGET 2023

Accompagner les acteurs économiques dans la transition écologique (chantier 4).

Accompagner les filières pêche, aquaculture, nautisme.

Principaux projets (fonctionnement)

Enveloppe DLAL FEAMPA : 841 000€

Principaux projets (investissement)

Contribution au Syndicat Mixte du port de pêche de Keroman : 1 466 000€

FAITS MARQUANTS EN 2022

Transformation du port de Keroman

Le port de Lorient Keroman constitue un écosystème incontournable à la vie et au développement économique de Lorient Agglomération. Il regroupe tous les métiers de la filière pêche ainsi que les centres de recherche et de formation. L'EPCI souhaite construire le port de demain par de nombreux investissements dans la modernisation des infrastructures et dans l'innovation. Cette transformation doit s'accompagner du déploiement d'outils de communication numériques interactifs. Le nouveau site internet permettra au plus grand nombre de découvrir et de s'informer sur les nombreuses activités de la 1ère criée de France.

Candidature au programme européen FEAMPA

Sur la période 2014-2020, le dispositif «Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture» (FEAMPA) a accompagné 16 projets qui ont bénéficié d'une enveloppe financière globale de 727 000 €. L'appel à candidatures 2021-2027 lancé par la Région, soutiendra de nouveaux projets innovants qui accompagneront la transition maritime du territoire. Il a été attribué à Lorient Agglomération, Quimperlé Communauté et Blavet Bellevue Océan Communauté, une enveloppe de 841 000€, sur 3 grands thèmes : l'éducation à la mer et l'attractivité de ses métiers, la planification spéciale et la préservation de l'environnement marin et littoral, la valorisation et l'économie circulaire des économies maritimes locales.

12ème édition des Assises «Port du Futur»

En octobre 2022, le Cerema a organisé la 12ème édition des

Assises «Port du futur», au Palais des Congrès de Lorient, en partenariat avec Lorient Agglomération, la Région Bretagne, le Pôle Mer Bretagne Atlantique et Audélor. Cette édition a permis d'échanger sur l'actualité des ports et leurs grands enjeux, et de découvrir les expériences novatrices des acteurs portuaires. La 6ème édition du trophée «Port du futur», associant remise de dossier de candidature et présentation en public lors des Assises des projets innovants récompensés, cherche à promouvoir une innovation portée par un binôme «utilisateur» (acteur portuaire) et «concepteur» (entreprise et/ou laboratoire de recherche).

Les pistes de réflexion et de travail concernent des domaines variés comme : la compétitivité portuaire, la logistique durable, les relations port/ville/ territoire, la préservation de l'environnement, l'amélioration de la performance énergétique des ports, la promotion de l'éco-conception des infrastructures et des services.



© N.SAINT-MAUR

UN TERRITOIRE ATTRACTIF AU BENEFICE DE L'EMPLOI



OBJECTIFS Développement Durable et chantiers du PCAET

PERSPECTIVES : BUDGET 2023

Accompagner les acteurs économiques dans la transition écologique (chantier 4).

Développer l'économie circulaire auprès des entreprises (chantier 25).

Freiner l'artificialisation des sols et réduire les consommations foncières, dont agricoles.

Principaux projets (fonctionnement)

Soutien au centre technique IDMER : 87 000€

Soutien au pôle Economie Sociale et Solidaire C2Sol : 30 000€

FAITS MARQUANTS EN 2022

Soutien financier au centre IDMER

Le centre d'innovation technologique des produits de la mer IDmer étudie la manière de valoriser les coproduits de la lotte. Il recherche et identifie, dans les parties non utilisées, des composés présentant une activité biologique pouvant avoir des applications dans d'autres secteurs (santé, nutrition, agriculture, biomatériaux...). Il optimise les procédés d'extraction et établit les perspectives de marchés. France Relance finance ces recherches sur 18 mois, dans le cadre du volet investissement «pêche et aquaculture». Ce projet devrait intéresser de nombreux acteurs locaux, pêcheurs, transformateurs ou utilisateurs. L'EPCI a accordé une avance de 100 000€ à IDmer, remboursable au plus tard le 30/11/2023.

Développement de Lorient La Base

Noyau de la «Sailing Valley» et capitale européenne de la course au large, Lorient La Base est déjà solidement reconnu comme site d'exception, réunissant différentes dynamiques économiques et sportives liées au nautisme sur 26 hectares, grâce à la présence de près de 150 entreprises, 200 skippers, 3 musées et 1 salle de spectacle, aux côtés de nombreuses infrastructures portuaires. L'agglomération affiche désormais la nouvelle ambition de devenir aussi un port de départ et d'arrivée de grande course au large. Pour faire rayonner les expertises, le savoir-faire, la technologie de pointe et la haute compétition, il s'agit de faire connaître La Base comme un lieu-clé de l'événementiel et la capitale de la course au large, à l'échelle mondiale. La cession en 2022 de 2 bâtiments, dits Glorieux 1 et 2, à des équipes de course au large, en permettra la réhabilitation complète, notamment thermique.

Adaptation du périmètre de la ZAC du Mourillon

La commissaire-enquêtrice a émis un avis défavorable sur le projet d'extension de la zone d'activités de la Croix du Mourillon lors de l'enquête publique pour la Déclaration d'Utilité Publique, notamment au motif suivant : impact trop important du projet sur l'activité agricole. Suite à cet avis et à l'évolution du contexte, une nouvelle réflexion a été menée sur le projet. En 2022, il a été décidé de réduire le périmètre aux acquisitions foncières déjà réalisées en passant de 24 ha à 6 ha de terres agricoles acquises (1 exploitant concerné) et de reprendre les études pré-opérationnelles. La procédure de ZAC n'est plus adaptée à cette extension de parc d'activités pour laquelle un permis d'aménager sera réalisé.



UN TERRITOIRE TOURISTIQUE RESPONSABLE, FORT DE SES DIVERSITES ENTRE MER, RADE ET VALLEES



OBJECTIFS Développement Durable et chantiers du PCAET

PERSPECTIVES : BUDGET 2023

Accompagner les acteurs du tourisme et du nautisme dans la transition écologique (chantier 4).

Développer l'économie circulaire auprès des acteurs du tourisme (chantier 25).

Principaux projets (fonctionnement)

Accueil des scolaires dans les équipements sportifs et de loisirs : 430 000€

Principaux projets (investissement)

Cité de la Voile Eric Tabarly - Réalisation de l'espace «moussaillons» : 1,8M€
Mise en place d'une signalisation touristique : 200 000€

FAITS MARQUANTS EN 2022

Nouveau schéma de développement touristique

L'EPCI a engagé l'élaboration d'un nouveau schéma de développement touristique, pour définir les enjeux en matière de stratégie touristique pour le territoire et établir en 2022 un plan d'actions détaillé, en partenariat avec les acteurs locaux. Une étude sur la stratégie événementielle a été confiée au cabinet Origamy qui a fait des préconisations en matière d'équipements, de marketing et de gouvernance. Une étude sur la gouvernance des structures satellites de l'EPCI dans les domaines nautique, portuaire, équipements sportifs, culturels et de loisirs, promotion touristique, a été confiée au cabinet SCET qui fera des propositions d'ici fin 2022.

Nouvel emplacement pour l'Office de Tourisme

Après 32 ans passés face au port de plaisance de Lorient, dans une partie des locaux de la Maison de la Mer en cours aujourd'hui démolie, l'Office de Tourisme de Lorient Agglomération a déménagé dans le nouveau secteur de la gare SNCF Lorient Bretagne Sud. Inauguré en mai, cet espace permet à l'équipe de travailler et de recevoir les visiteurs, sur 700 m² répartis sur 2 niveaux, dans de meilleures conditions que dans les anciens locaux devenus obsolètes. Le montant total de l'opération, réalisée du 15 novembre 2020 au 15 janvier 2022, s'élève à 366 500€ dont 350 600€ de travaux menés sous maîtrise d'ouvrage de l'EPCI et confiés à 6 entreprises locales.

Equipements : nouveaux parcours de visite

6 ans après avoir racheté le Haras National avec la Ville d'Hennebont, l'EPCI a inauguré un nouveau parcours de visite, scénographié pour permettre au public de découvrir la richesse du patrimoine bâti et d'affiner sa compréhension de l'animal dans sa diversité, sa saisonnalité et dans son histoire avec les femmes et les hommes participant à la vie des lieux. Les interactions ludiques, immersions sensorielles et médiations incarnées sont privilégiées. La 2ème phase du projet verra la construction d'une halle de spectacles équestres de 1 500 m² (livraison en 2025).

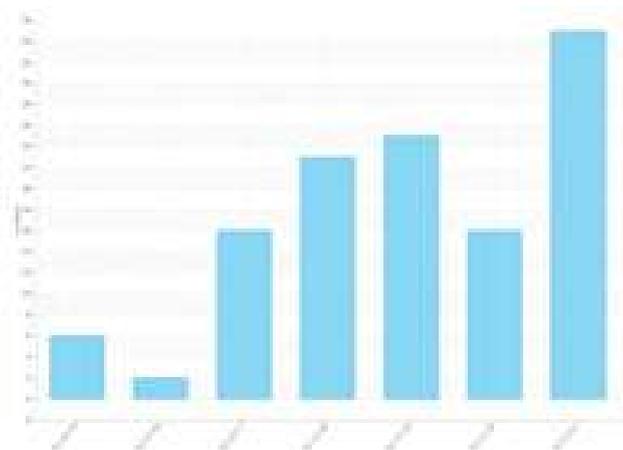
Un nouveau parcours de visite est approuvé pour le sous-marin Flore et son musée pour un montant prévisionnel global de 1 504 000€ HT. Il s'agit de répondre aux besoins de la clientèle et de conforter la fréquentation de l'équipement, tout en inscrivant ce site au sein d'un parcours patrimonial touristique centré sur la mémoire de la 2ème guerre mondiale. La livraison est prévue au 1er trimestre 2025.

Labellisation «Tourisme et Handicap»

La labellisation «Tourisme et Handicap» a été obtenue par la résidence Kerguelen Sports Océan à Larmor-Plage. Cela vient compléter l'offre de 14 établissements et sites labellisés sur le territoire. Ce label garantit une information fiable et précise sur les équipements touristiques accessibles (hébergements, restaurants, sites de loisirs, offices de tourisme). Il contribue au développement d'une offre inclusive et adaptée en fonction des différents types de handicap.

RESULTATS OBTENUS EN 2021

35 entreprises accompagnées dans des projets de rénovation énergétique :
1 audit et 34 études et suivis de chantier



BILAN TOURISTIQUE POUR L'ANNEE 2021

L'activité touristique 2021 est bien plus favorable que celle de 2020, année particulièrement compliquée. Cependant, le bilan reste globalement en deçà de celui de 2019 et 2 périodes bien distinctes se détachent :

- Le 1er semestre 2021, encore très marqué par les restrictions sanitaires, est resté en dessous du niveau de 2019.
- Le 2ème semestre 2021 a englobé une saison et une arrière-saison assez bien réussies. Les résultats se sont rapprochés de nombreux indicateurs de 2019.

Selon les secteurs et les typologies d'activités (groupes, ...), la fréquentation touristique n'a pas connu la même trajectoire. Si l'hôtellerie de plein air et les sites de «loisirs verts et bleus» s'en sortent bien, l'hôtellerie, l'évènementiel et les sites «en intérieur» ont été encore très impactés par les effets de la crise sanitaire.

La crise a permis à certaines tendances de fond déjà observées de s'ancrent plus durablement et de se conforter au niveau de la destination :

- **Croissance du numérique dans les usages touristiques**, tant pour les contacts sur le territoire (site internet, ...) que pour les réservations (via les plateformes en ligne).
- **Grand succès des activités de plein-air** (randonnées, sports nautiques, ...). Points forts de la destination, ces activités ont d'autant plus été privilégiées qu'elles répondaient aux exigences de distanciation physique pendant la période de crise sanitaire. Ce succès témoigne aussi d'un grand besoin, pour une majorité de personnes, de se retrouver à l'air libre après plusieurs périodes de confinement.

Résultats 2021 :

- Taxe de séjour collectée sur le territoire : 1 483 835€, soit + 22% par rapport à 2020.
- 87 sites repérés par 3 grands guides touristiques de Bretagne Sud.
- 55 hébergements labellisés «Environnement – Développement durable».
- 26 hébergements labellisés «Itinérance – Mobilité douce».
- 25 équipements ou sites labellisés «Tourisme & Handicap».
- 2 «Handiplages» : Bellangenet à Clohars Carnoët et Anse du Stole à Ploemeur.

UN TERRITOIRE QUI REPENSE SES MOBILITÉS DU QUOTIDIEN



OBJECTIFS Développement Durable et chantiers du PCAET

Optimiser les transports collectifs et l'intermodalité (chantier 10) : **augmenter de 1 million** le nombre de voyages en transport collectif par an d'ici 2022 (soit un gain de 6%). *Cet objectif a été reconsidéré au regard des incidences directes de la crise sanitaire.*

Atteindre 100% de motorisation propre sur la flotte propriété de l'EPCI en 2030.

Développer les modes actifs (chantier 11) : **porter la part modale du vélo à 30%** en cœur d'agglomération **et 10%** en périphérie d'ici 2050.

Utiliser des voitures moins polluantes et mieux partagées (chantier 12) : **passer de 1,4 personnes/véhicule en semaine, à 2/véhicule d'ici 2050 (soit une diminution de 24%** du nombre de véhicules en circulation). Pour la mobilité longue distance, **viser un taux de remplissage de 3,1 personnes/véhicule** (actuellement 2,8 personnes).

Accompagner les changements de pratiques (chantier 13).

PERSPECTIVES : BUDGET 2023

Principaux projets (fonctionnement)

115 000€ pour la réalisation du Plan des Mobilités

70 000€ pour le déploiement d'une application de covoiturage

Principaux projets (investissement)

Poursuite de la transition énergétique des matériels roulant et navigant :

14,8 M€

Politique en faveur des modes actifs :

1,350 M€

FAITS MARQUANTS EN 2022

Opération «titre découverte»

Lorient Agglomération a proposé un nouveau «titre découverte» valable 1 mois et vendu au tarif unique de 10 € pour permettre aux habitants de découvrir le réseau de bus et de lignes maritimes. Accessible à tous les habitants du territoire (hors abonnés CTRL), il a été délivré sur la carte KorriGo en mai et juin, via les canaux de vente habituels. **L'opération a généré la vente de plus de 1 500 abonnements.** Par ailleurs, la gratuité des transports dans les bus et les navires du réseau de la CTRL a été appliquée pendant la Semaine européenne de la mobilité, du 16 au 22 septembre. Un bus à propulsion électrique a été testé à Groix. Des temps forts ont été organisés, autour de la mise en service des 10 premiers bus au GNV (gaz naturel vert).

Transition énergétique du parc d'autobus

Lorient Agglomération s'est engagée à constituer une **flotte de bus décarbonée nouvelle génération d'ici 2030.** L'EPCI a fait le choix de retenir un scénario d'avitaillement en carburant mixant BioGNV (à 80%) et hydrogène renouvelable (à 20%). Cette stratégie comprend le déploiement d'un écosystème local du BioGNV (production, distribution et consommation), avec la création de 2 stations raccordées aux 2 dépôts de Lorient et Quéven. La construction d'une station de distribution

d'hydrogène sera réalisée dans le dépôt de Lorient. Les 10 premiers bus GNV (8 bus articulés de 18m de long et 2 bus standards de 12m) sont en circulation depuis septembre 2022 et les 7 premiers bus Hydrogène le seront au second semestre 2023. Par ailleurs, l'EPCI procède au renouvellement de son système d'aide à l'exploitation du réseau de transport urbain et déploie de nouveaux équipements d'information des voyageurs dans les bus, bateaux bus et certains points d'arrêt du territoire. Un groupe de travail commun à la Commission Intercommunale d'Accessibilité (CIA) et aux instances consultatives du projet Handicap Innovation Territoire (HIT) s'est réuni pour donner un avis sur les nouveaux équipements d'information voyageurs et sur les aménagements intérieurs des bus. Les remarques sont prises en compte dans le déploiement des équipements et pour le renouvellement progressif de la flotte de véhicules.

Enfin, l'EPCI a lancé, à échéance de 2025, l'acquisition d'un bateau à passagers fonctionnant à l'hydrogène. Ce projet évalué à 7 M€ est inscrit au contrat de partenariat Europe/Région/Pays de Lorient et pourra bénéficier de subventions à hauteur de 2 750 000€.

Elaboration du Plan de Mobilité (PDM)

En tant qu'autorité organisatrice de la mobilité sur le territoire, l'EPCI est chargé d'élaborer un Plan de Mobilité (anciennement appelé Plan de Déplacements Urbains). Ce document

visé à structurer la politique communautaire pluriannuelle en matière de mobilité, en incluant toutes les formes de déplacements (autopartage, covoiturage, vélo, marche à pied, ...) afin notamment de diminuer les émissions polluantes et de réduire le trafic routier. Après le lancement d'une concertation en 2023, le PDM du territoire devrait être adopté au Printemps 2024.

Schéma directeur des parkings relais

Le schéma directeur des parkings relais et aires de covoiturage a été présenté au Conseil en fin d'année, après avoir été présenté aux communes en mai. En 2023, les premières études pour la réalisation d'une aire de covoiturage sur la commune d'Hennebont seront engagées.

Par ailleurs, un diagnostic territorial de logistique urbaine est en cours d'élaboration, afin de proposer aux acteurs socioéconomiques, la signature d'une charte d'engagement sur la logistique urbaine durable.

Révision du «Schéma cyclable structurant»

Le nouveau schéma cyclable sera adopté au 1er trimestre 2023

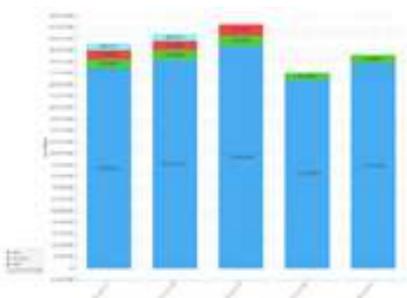
et vise à mettre un «environnement global» favorable à la pratique du vélo. Il décrit les axes d'intérêt intercommunal sur lesquels des aménagements de voirie réalisés par les communes en faveur du vélo pourront être subventionnés par l'EPCI (les clés d'intervention de l'EPCI restent à définir) et les services (location vélo, réparation, vélo-école, ...) mis en œuvre par Lorient Agglomération. Par ailleurs, l'aménagement d'abris-vélos sécurisés au niveau des embarcadères et des gares est en cours de déploiement et se poursuivra en 2023. 100 000€ ont été investis en 2022.

Aide à l'achat de vélos à assistance électrique

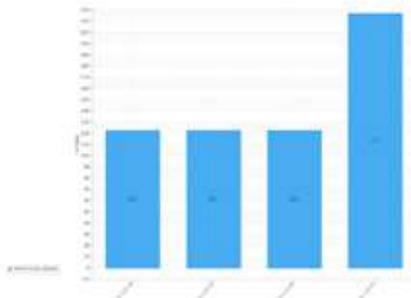
Une subvention pour l'achat de vélos à assistance électrique, vélos pliants ou vélos cargos (de 100€ à 250€, sans conditions de ressources), a été mise en place en 2021 à destination des habitants et prolongée jusqu'à fin 2022. Plus de 1 700 foyers du territoire ont bénéficié de cette aide, pour un montant global de 340 000€. 89% des vélos sont achetés dans des magasins du Pays de Lorient.

RESULTATS OBTENUS EN 2021

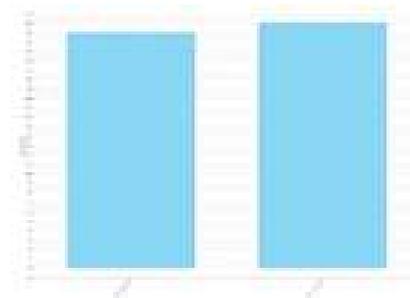
18 600 000 voyages en bus et bateau
(dont 750 000 en bateau, soit 4.03%)



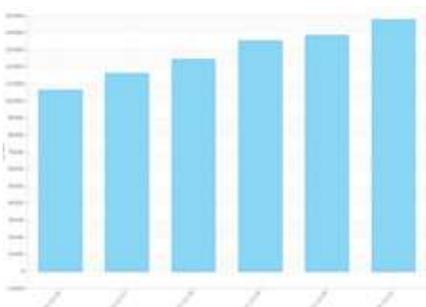
227 places de stationnement en parking relais



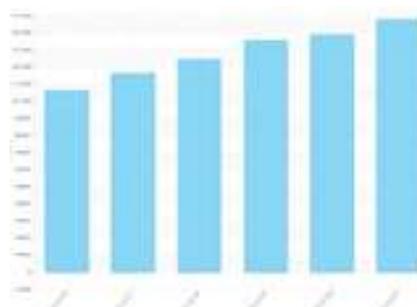
26 aires de covoiturage



147 867 journées de location à la boutique vélo



41 véhicules propres dans la flotte de l'EPCI
(dont 27 voitures électriques, x 3 en 5 ans)



UN TERRITOIRE QUI S'ORGANISE POUR RÉPONDRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



OBJECTIFS Développement Durable et chantiers du PCAET

PERSPECTIVES : BUDGET 2023

Freiner l'artificialisation des sols et réduire les consommations foncières, **dont agricoles**. **Planifier en conciliant tous les enjeux** du développement durable (chantier 14). **Conforter** la qualité environnementale des aménagements (chantier 15). **Améliorer les performances du patrimoine public** (chantier 16). **Rationaliser** l'éclairage public (chantier 17). **Produire et consommer des énergies renouvelables** (chantier 18). **Réduire de 50%** les consommations d'énergie et les émissions de GES, **couvrir 50% des consommations restantes** par des énergies renouvelables, **pour le patrimoine de l'EPCI entre 2015 et 2025**. **Développer** les matériaux bio-sourcés. **Renforcer l'exemplarité interne** (chantier 19). **Diminuer l'exposition des populations et des biens aux risques** (chantier 29).

Principaux projets (investissement)
Elaboration du PAPI 2 (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) : 30 000€

FAITS MARQUANTS EN 2022

Reconversion de la friche de Kergoussel à Caudan et projet de parc d'activités économiques sur le site des Forges à Inzinzac-Lochrist

Reconversion d'une ancienne métallerie de 1,47 ha, dans le pôle économique de Caudan. Objectif : **remettre du foncier aménagé sur le marché pour limiter l'étalement urbain**. Démolition et dépollution d'une des plus grandes parcelles de la zone d'activités de Kerpont. Opération bénéficiaire du «Fonds friche/Recyclage Foncier 2020-21» dans le cadre du Plan de Relance. 25 emplois créés. 98% des déchets du chantier recyclés. **Reconversion** de l'ancien site industriel des Forges à Inzinzac-Lochrist. Vaste programme de renouvellement de cette friche de 9 ha. Le 1er projet concerne une parcelle de 3 ha accueillant plusieurs bâtiments hérités des Forges, dont certains occupés par des entreprises. Projet architectural, aménagement de voiries sécurisées et promenade le long du Blavet. Calendrier prévisionnel : cession des terrains par l'EPCI à la commune et candidature à l'appel à projet «Fonds friche – Recyclage Foncier 2022-2023» en 2022. Démarrage des travaux en 2023. Livraison en 2025.

Obtention du «Trophée de l'adaptation au changement climatique – Life artisan»

Le projet de Lorient Agglomération «La nature au service de la lutte contre la submersion marine» a été désigné lauréat de la catégorie «Réduction des risques climatiques» lors de la 1ère édition nationale des «Trophées de l'adaptation au changement climatique - Life Artisan». Il s'agit des aménagements mis en place pour protéger Gâvres des assauts de la mer en s'appuyant sur des solutions fondées sur la nature : installation d'épis en rondin de bois, rehaussement d'une partie de la dune, implantation de lignes et de casiers de ganivelles... Ces choix techniques ont contribué au maintien et à l'accrétion du sable sur la plage ; ils ont aussi permis de développer et recoloniser une végétation spécifique au milieu dunaire, et facilité la nidification d'une espèce emblématique, le gravelot à collier interrompu. Pour mener à bien ce projet, 515 000 € ont été investis.

Séminaire autour du changement climatique et du déclin de la biodiversité

L'Agence Bretonne de la Biodiversité et Lorient Agglomération ont organisé à Gâvres une première **réunion technique régionale autour des solutions d'adaptations fondées sur la nature** (SafN), avec plus de 80 acteurs économiques, scientifiques, élus, services, ... Des retours d'expériences sur la préservation du bocage, l'introduction de la nature en ville, la ressource en eau ou les problématiques de submersion ont été présentés,

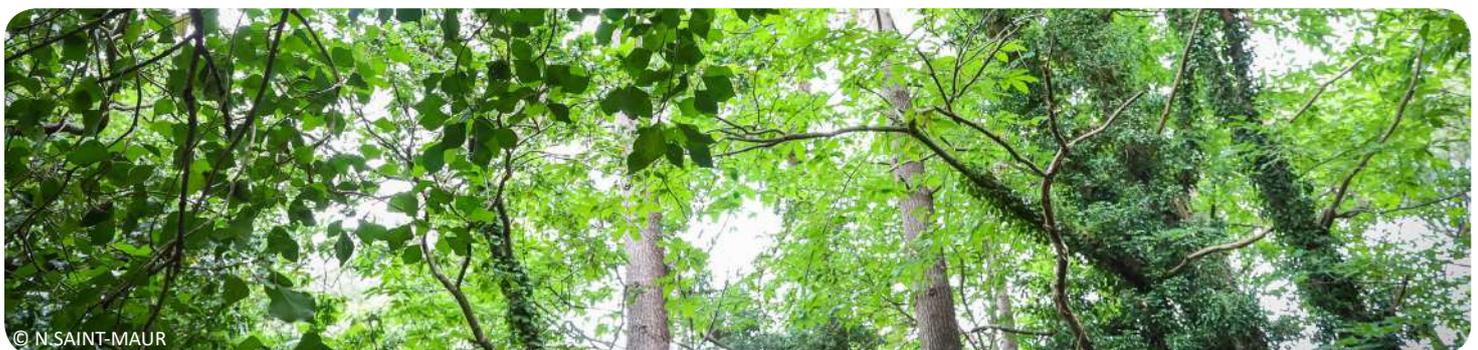
ainsi que des visites autour des aménagements et solutions développées sur le terrain. Il a été rappelé que les SafN, s'accompagnent d'un investissement majeur sur les actions de connaissance et de compréhension du fonctionnement des phénomènes naturels à l'œuvre sur chacun des sites concernés.

Journée de sensibilisation à la montée des eaux et aux risques littoraux

Dans le cadre du parcours «Adaptation au changement climatique» mis en œuvre en 2022 pour sensibiliser les élus et services des collectivités du Pays de Lorient, Lorient Agglomération et ALOEN ont organisé à Gâvres (Maison Glaz), une journée intitulée «Quelles solutions pour les communes littorales face à la montée des eaux et à l'érosion ?». Au programme : visite de la grande plage de Gâvres et rencontre d'acteurs locaux avec l'UBS et son laboratoire de recherche en géosciences et éco-gestion des milieux marins, côtiers et littoraux ; intervention de l'EPCI sur la nécessité d'acculturation au risque inondations ; atelier de mise en situation de la gestion des risques côtiers, avec l'université de Brest (UBO).

Obtention du Label Ville Durable et Innovante (VDI)

Lorient Agglomération est le 1er territoire breton labellisé «Ville Durable & Innovante». Ce label européen, développé par le Cerema (établissement public de référence sur la transition écologique des territoires) et Efficacity (institut de recherche et développement sur la ville durable), récompense l'engagement du territoire dans l'intégration des enjeux de transition écologique, d'innovation et de résilience. Il vient compléter le label «Climat Air Energie» du programme «Territoire Engagé Transition Ecologique (TETE)», qui est la déclinaison française du label européen «European Energy Award (EEA)». 5 nouveaux champs d'action ont été audités : l'innovation, la transition économique, la cohésion sociale et la qualité de vie, la résilience et la gestion des risques, la gouvernance. Pour conserver son label VDI, l'EPCI doit s'engager à obtenir, en 2023, le label «Economie Circulaire» mis en place par l'ADEME.



UN TERRITOIRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE



OBJECTIFS Développement Durable et chantiers du PCAET

PERSPECTIVES : BUDGET 2023

Atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Rénover l'ensemble du parc tertiaire d'ici 2050.

Multiplier par 3,5 la production annuelle d'énergies renouvelables du territoire pour atteindre 580 GWh à l'horizon 2030.

Réduire de 72% les émissions de GES du territoire d'ici 2050.

Réduire de 48% la consommation d'énergie du territoire d'ici 2050 (tous secteurs confondus).

Produire de la chaleur renouvelable (chantier 20). Produire de l'électricité renouvelable (chantier 21). Soutenir le financement participatif (chantier 22).

Renforcer la prévention des déchets (chantier 23). Valoriser toujours plus les déchets ménagers (chantier 24).

Principaux projets (investissement)

Ferme solaire de Kermat

Construction d'une station BIOGNV sur le dépôt de Bus de Quéven

Construction d'une station hydrogène sur le dépôt de Bus de Lorient

FAITS MARQUANTS EN 2022

Valorisation du biogaz issu des déchets ménagers

Depuis 2019, le gaz émis par les déchets ménagers ultimes enfouis à l'installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) de Kermat à Inzinzac-Lochrist est transformé en énergie renouvelable et injecté dans le réseau de gaz naturel de GRDF grâce à l'installation d'une Wagabox. Celle-ci permet de valoriser 90% du biogaz produit sur le site sous forme de biométhane injecté directement dans le réseau de distribution de gaz naturel qui alimente les particuliers. Le gisement de biogaz du site de Kermat a permis à l'EPCI de produire 8,5 GWh de gaz renouvelable en 2021 et d'alimenter plus de 80% de la consommation annuelle en gaz de la commune d'Inzinzac-Lochrist, d'éviter l'émission de 1 600 tonnes de CO₂ et de générer une recette de 850 000 €. En 2022, le biogaz produit à partir des déchets enfouis alimente les bus BioGNV mis en service sur le réseau de la CTRL. Grâce à cette unité d'injection de biométhane, l'EPCI répond aux ambitions du Pacte biogazier breton signé entre l'Etat, la Région Bretagne, l'Ademe, GRDF, GRTgaz et le pôle Energie Bretagne, qui a pour objectif d'atteindre 10% de gaz renouvelable dans les réseaux bretons dès 2025.

Au-delà de l'exploitation du site de Kermat pour produire du biogaz à échéance d'environ 15 ans, Lorient Agglomération mène une réflexion sur la méthanisation des bio déchets et la méthanisation des boues des stations d'épuration des eaux usées. Une étude de faisabilité pour une méthanisation terri-

toriale est en cours. La volonté de l'EPCI est de développer le gaz vert sur le long terme.

Promotion du dispositif « Voltalis »

L'EPCI poursuit ses efforts pour accélérer la transition énergétique sur son territoire et réduire les émissions de CO₂ en proposant aux 32 000 foyers chauffés au tout électrique une solution pour mieux maîtriser leur consommation énergétique. Ce dispositif, installé gratuitement dans les logements par la société française Voltalis, consiste à réduire temporairement et sans compromis de confort la consommation des appareils de chauffage, pour réaliser des économies d'énergie et sécuriser l'approvisionnement en électricité du territoire. L'installation des boîtiers est en cours de déploiement.

Plan de Résilience Énergétique (PRE)

Afin de faire face à l'augmentation des prix du gaz et de l'électricité lié au contexte de crise énergétique, l'EPCI a élaboré un Plan de Résilience Énergétique 2022/2026 composé de 51 actions en matière de sobriété (24 actions), d'efficacité (15 actions) et de développement des énergies renouvelables (12 actions). Le PRE intervient à court, moyen et long terme et sur 3 périmètres d'action : le patrimoine et les infrastructures

liés aux compétences de l'EPCI (eau potable, assainissement, déchets, transports, ...), les politiques publiques incitatives et structurantes (modes actifs, logements collectifs, ...), et enfin l'accompagnement des acteurs (citoyens, entreprises, association, ...). Une «matinale PRE» a permis de présenter le plan d'actions aux communes et aux structures satellites de l'EPCI (SEM, délégataires, prestataires, ...). Le Conseil Communautaire du 18/10 a acté son déploiement. **Dès 2023, un gain de 15% sur le patrimoine bâti géré par l'EPCI est visé via des actions de sobriété énergétique.** La mise en service de 6 nouvelles centrales photovoltaïques en autoconsommation sur le patrimoine permettra 400 000€ d'économie. Une économie est également attendue via la sensibilisation et à l'implication des agents (150 000€ d'économie).

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

Adopté en avril, le PLPDMA a été établi en concertation avec 135 acteurs locaux (élus, associations, usagers). Il est décliné en 19 fiches-actions, réparties sur 6 axes thématiques. Exemples d'actions: l'allongement de la durée d'usage des objets et matériaux, la prévention des déchets dans l'hébergement de plein-air, le développement du vrac dans les commerces ou encore l'incitation à garder ses tontes de pelouse dans son jardin. L'objectif du PLPDMA est de réduire de 1% par an les DMA entre 2022 et 2026. Il s'agit de **réduire les quantités de déchets produits et de favoriser les modes de consommation responsable** comme le réemploi ou la réparation.

Ateliers du «Faire soi-même»

L'objectif des ateliers organisés par l'EPCI est de faire découvrir au public des techniques et des conseils dans différentes

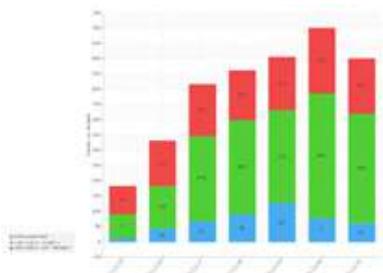
activités du quotidien pour apprendre à faire «soi-même», limiter l'achat de produits de consommation courante (souvent sur emballés), allonger la durée de vie des objets et éviter la production de nouveaux déchets. Des séances sont proposées dans différents domaines: entretien et réparation de vélos, couture, fabrication de produits d'entretien, d'hygiène, de beauté, peintures naturelles, upcycling (valorisation et transformations d'objets), jardinage au naturel, cours de cuisine d'ici et d'ailleurs, ...

Déchèterie nouvelle génération à Guidel

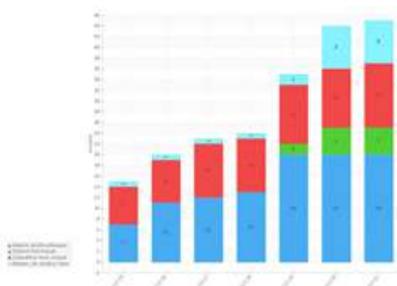
Sur près de 10 000 m² (contre 2 500 m² sur l'ancien site), la nouvelle déchèterie de Guidel propose le tri de 17 flux différents: métaux, cartons, mobilier, bois, déchets non recyclables, gravats, végétaux, verre, papiers, textiles, DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques), huile de vidange, lampes, batteries, piles et accumulateurs, plâtre, déchets dangereux. En plus de ces filières habituelles, le site est dimensionné de manière à pouvoir accueillir de nouveaux matériaux à recycler comme les plastiques durs, le polystyrène ou encore les films plastiques. Les nouvelles filières mises en place permettent de valoriser 70% des apports en déchèteries par le recyclage, la valorisation matière (végétaux notamment) et le réemploi. Afin d'aller encore plus loin dans sa politique de réduction des déchets, Lorient Agglomération a aménagé un **espace de plus de 33 m² uniquement dédié au réemploi**. Le local permet aux usagers de déposer des objets en bon état dont ils n'ont plus l'utilité pour qu'ils puissent connaître une seconde vie. Ils sont nettoyés et vérifiés par des acteurs de l'économie sociale et solidaire puis revendus à bas prix à la recyclerie communautaire «Comptoir du réemploi». La réalisation de ce nouvel équipement a représenté un investissement total de 1 350 000 € HT et a mobilisé 12 entreprises locales.

RESULTATS OBTENUS EN 2021

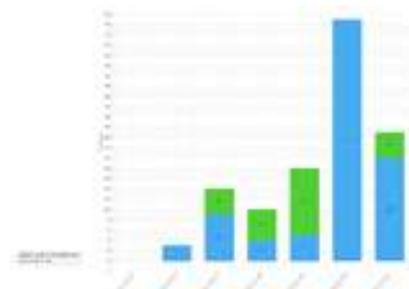
181 tonnes d'objets valorisés par réemploi et 359 tonnes d'objets en valorisation matière (objets démantelés et matières valorisées)



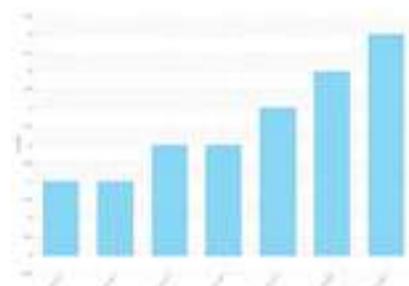
45 installations d'énergies renouvelables réalisées sur le patrimoine des communes : solaire photovoltaïque (20), solaire thermique (5), chaudière bois (12), réseau de chaleur bois (8)



20 diagnostics énergétiques et 5 études énergies renouvelables réalisés sur le patrimoine des communes



6 communes procédant à l'extinction nocturne et labellisées «Ville étoilée»



UN TERRITOIRE EQUILIBRE, ENTRE VILLES ET RURALITES



OBJECTIFS Développement Durable et chantiers du PCAET

Freiner l'artificialisation des sols et réduire les consommations foncières, dont agricoles.

Planifier en conciliant tous les enjeux du développement durable (chantier 14).

Mettre en œuvre le projet alimentaire territorial (chantier 26).

61,4% des habitants de l'agglomération concentrés à Lorient, Lanester, Ploemeur, Hennebont et Guidel, dont 28% pour la ville centre. Des lycées dans 5 communes : Hennebont, Lanester, Lorient, Ploemeur et Port-Louis. 4 structures «Maison France Services» sur le territoire : Riantec, Groix, Lorient, Plouay. 60% des 227 magasins de grande distribution localisés à Lorient – Lanester. Aucune grande distribution dans 8 communes.

PERSPECTIVES : BUDGET 2023

Principaux projets (fonctionnement)
Appel à projets PAT : 50 000€

Principaux projets (investissement)
Participation à la SCIC Ceinture verte : 100 000€
FICR + FIC 1ère & 2ème phases : 2,14 M€

FAITS MARQUANTS EN 2022

Mois et Maison de l'alimentation durable (Mady) Appel à projets PAT (projet alimentaire territorial)

Le Projet Alimentaire Territorial du Pays de Lorient souhaite développer une éducation alimentaire permettant une bonne santé pour tous, le soutien à la relocalisation de l'approvisionnement alimentaire par une production agricole locale vertueuse et de qualité. L'éducation alimentaire allie les questions de nutrition, de saisonnalité, de savoir-faire, de goût des produits du terroir et de lutte contre le gaspillage alimentaire. Le mois de l'alimentation a pour ambition de mobiliser tous les acteurs publics et privés pour répondre à cet objectif.

A cette occasion, l'EPCI a accueilli la 4ème étape bretonne de la Maison de l'Alimentation Itinérante de l'association «Aux Goûts Du Jour», en partenariat avec «Mady & co» et la ville de Lorient. L'objectif est de promouvoir l'intérêt des maisons de l'alimentation durable (Mady) dont la mission est d'apprendre au public à bien se nourrir tout en privilégiant les circuits courts. 4 projets de Mady sont en cours de construction avec les habitants sur le territoire : 2 à Lorient, 1 à Hennebont et 1 à Guidel.

L'appel à projets PAT, doté de 70 000€, a permis la réalisation de 17 actions visant une meilleure accessibilité sociale à l'alimen-

tation, l'éducation alimentaire, la structuration économique de la filière alimentaire locale, la valorisation des produits du terroir et de la gastronomie locale.



Fonds d'Intervention Communautaire (FIC)

Pour sa deuxième phase de déploiement (2021- 2023), le Fonds d'Intervention Communautaire (FIC) dispose d'une enveloppe de 2,5 M€. Exemples de 2 projets soutenus par l'EPCI en 2022: la création d'un centre d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) à Inzinzac-Lochrist avec utilisation de matériaux biosourcés, panneaux photovoltaïques... (100 000€) et extension de l'école maternelle «Arc en ciel» à Plouay (100 000€).

Fonds d'Intervention Communautaire aux Ruralités (FICR)

Mis en place fin 2021, le FICR est doté d'une enveloppe de 1 M€ pour la période 2022-2025, répartie entre les 25 communes selon la classification Insee de 2020. Cette répartition se veut dégressive, avec un plafond de subvention allant de 70 000€ pour les communes les plus rurales à 20 000€ pour les 2 communes plus urbaines. Parmi les projets soutenus en

2022 on peut citer: la création de jardins familiaux et partagés à Caudan (25 000€), les travaux de rénovation des chapelles et de l'église de Groix (70 000€), la réhabilitation d'une friche en halte couverte de randonnée pédestre/vélos à Lanvaudan (13 000€), l'aménagement d'une friche pour créer un espace de stockage et de valorisation des déchets à Larmor-Plage (25 000€) et la réhabilitation des anciennes écuries en couveuse artistique à Port-Louis (25 000€).

RESULTATS OBTENUS EN 2020 (source : recensement général agricole)

Le recensement général agricole de 2020 confirme l'importance de la couverture spatiale du secteur agricole sur le pays de Lorient-Quimperlé, avec près de 69 000 ha soit 47 % du territoire. Il confirme également la tendance à la diminution du nombre d'exploitations agricoles. Cette dynamique est toutefois ralentie par rapport aux décennies précédentes. On observe parallèlement une augmentation de la surface moyenne des exploitations, et une progression des productions végétales. Enfin, il souligne des enjeux de renouvellement des générations de plus en plus marqués pour les années à venir.

Les résultats sur le territoire de Lorient Agglomération

- Surface Agricole Utile (SAU) + 160 ha depuis 2010 : 43% du territoire consacré à l'agriculture
- 527 exploitations en 2020, - 127 fermes, soit -19% en 10 ans
- 59 ha en moyenne par exploitation, soit 12 ha de plus qu'en 2010 et 5 fois plus qu'il y a 50 ans
- 60% des fermes sont des élevages, 1 élevage sur 4 perdu en 10 ans
- 1079 emplois permanents agricoles (-11% ETP depuis 2010) dont 717 chefs d'exploitation (-18% depuis 2010)
- 27% des chefs d'exploitation sont des femmes
- 1 emploi permanent sur 5 est salarié : +6% ETP salariés permanents entre 2010 et 2020
- Près de la moitié des emplois sont saisonniers ou occasionnels mais représentent 5% des ETP
- En 2020, 55% des agriculteurs ont plus de 50 ans (38% en 2010) et 12% ont plus de 60 ans
- 1 exploitation sur 7 à transmettre dans les 3 ans à venir, 22% ont un projet de reprise
- 15,9% d'exploitations biologiques soit 84 fermes et 11% des surfaces (x3 en 10 ans)
- 22% des exploitations commercialisent régulièrement en circuit court (+ 4 points par rapport à 2010)





OBJECTIFS Développement Durable et chantiers du PCAET

Sensibiliser tous les publics au numérique responsable (chantier 1). Accompagner les habitants (chantier 2). Accompagner les scolaires (chantier 3). Accompagner les acteurs économiques (chantier 4).

70 entreprises de technologies en lien avec le numérique sur le territoire.

1 600 emplois dans le numérique.

1 laboratoire de recherche numérique.

1 tiers-lieu sur le numérique – Plusieurs fab-labs.

PERSPECTIVES : BUDGET 2023

Principaux projets (fonctionnement)

Inclusion numérique : 30 000 €
Mise en place d'une stratégie numérique responsable

Principaux projets (investissement)

Datacenter : 1,6 M€
Appel à projets Territoire Intelligent et Durable : 2 M€

FAITS MARQUANTS EN 2022

Projet de «Data center - plus durable»

En parallèle de la poursuite du déploiement des infrastructures numériques Très Haut Débit sur tout le territoire, et en lien avec le «Manifeste pour des territoires numériques responsables» réalisé par France Urbaine, l'EPCI développe à son échelle une stratégie de «territoire intelligent», centrée sur la mutualisation avec les communes et l'amélioration de la qualité de vie. Le projet de «Data center - plus durable» à partir de containers maritimes recyclés en cours d'élaboration, se veut écoresponsable (avec ombrière et mur végétal), par l'utilisation des énergies renouvelables ré injectables (panneaux photovoltaïques), et élaboré grâce à des technologies innovantes (free cooling, bain d'huile, ...). Commencé en 2022, il permettra de renforcer la souveraineté numérique par la maîtrise des infrastructures et la gestion sécurisée des données dès sa mise en service en 2023.

Service «Innovation, données et usages» à la Direction des systèmes d'information (DSI)

Début 2022, l'EPCI a créé un nouveau service (4 agents) au sein de la DSI, pour promouvoir et mettre en œuvre les démarches numériques innovantes, améliorer le développement, la qualité et l'utilisation des données et proposer de nouveaux usages aux métiers et aux citoyens. Il s'agit d'utiliser les données au service de l'attractivité du territoire et du confort des usagers. Le projet de déchèteries connectées est la 1ère application de

ce concept de «territoire intelligent», qui nécessite une montée en compétence des utilisateurs, via un accompagnement adapté. La création, le lancement et le suivi d'une plateforme numérique recensant les services accessibles aux personnes en situation de handicap est un autre exemple d'action menée pour le volet numérique et inclusif du projet «Handicap Innovation Territoire». L'installation de capteurs intelligents pour détecter les fuites d'eau ou alerter en cas de risque de submersion marine, est à l'étude, dans le cadre de l'appel à projets «Territoire intelligent et durable», du 4ème Programme d'Investissement d'Avenir lancé par l'Etat, auquel l'agglomération va répondre.

Mise en service des déchèteries connectées

Le concept de déchèterie connectée permet de récupérer un certain nombre d'informations permettant de développer des usages vers les métiers et vers les citoyens. Le système implique la mise en place d'un réseau basse fréquence de type LORA et de capteurs en déchèterie (IOT) en vue de remonter les données sur une plateforme de type «Big data», de procéder à leur exploitation et à leur restitution vers les services et vers les administrés. Suite à la récente mise en service, l'utilisateur reçoit des informations, en temps réel (via l'application «Lorient mon agglo»), sur la fréquentation de la déchèterie et peut choisir le site proposant le moins de temps d'attente.

«Digiskol» : un parcours vers l'emploi

Pour répondre aux attentes des professionnels et accompagner vers l'emploi des personnes qui s'en sont éloignées, la Région, Pôle emploi et l'EPCI financent depuis 2017 un parcours préqualifiant aux métiers du numérique, baptisé «Digiskol». Cette formation sur 6 mois permet aux stagiaires de découvrir la diversité des métiers du numérique : programmation, maintenance informatique, sites internet, sécurité et réseaux informatiques, communication et médiation numérique... A l'issue du parcours, les apprenants se positionnent sur un métier pour intégrer une formation spécialisée, avec l'appui de l'association Défis, soutenue par Lorient Agglomération.

Inclusion numérique

Un partenariat avec l'association Défis et une entreprise locale a permis de réaliser un Escape Game dédié aux personnes éloignées du numérique. Ce jeu physique, dont certaines énigmes se résolvent avec des outils numériques reconditionnés (ta-

blette et smartphone), a pour thème le développement durable. Grâce à la mobilité et à la gratuité du jeu, l'Escape Game est une démarche qui permet d'aller vers tous les citoyens. A ce jour, 74 personnes l'ont testé en 30 sessions. 10 nouvelles sessions sont programmées et assurées par les animateurs de l'association Défis pour les personnes les plus sensibles au décrochage numérique.

Lorient Agglomération a également fait réaliser une carte d'indice de fragilité de son territoire et participe au projet «Portrea», porté par le LabAccès régional (Ti Lab).

Soutien à la plateforme numérique «SURLO»

L'EPCI soutient la plateforme numérique SURLO, destinée aux pratiquants de sports nautiques et développée en collaboration avec les acteurs locaux de la filière nautisme. SURLO permet aux pratiquants de planifier, enregistrer et analyser leurs sessions sur l'eau grâce au GPS de leur smartphone ou de leur montre connectée. Des défis sportifs sont lancés pour se mesurer aux autres pratiquants (pros ou amateurs) via des classements actualisés en temps réel.





OBJECTIFS Développement Durable et chantiers du PCAET

Sensibiliser tous les publics et animer le territoire (chantier 1).

FAITS MARQUANTS EN 2022



«Lorient Expr'ESS des transitions»

«Lorient Expr'ESS des transitions» est une réponse collective à l'appel à projet «Mobilisons les bretons» lancé par l'ADEME Bretagne, la Région Bretagne, l'Office Français de la Biodiversité et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Le collectif est porté par 6 structures locales : C2Sol (pilote), TAG 56, Réseau Cohérence, Bretagne Énergie Citoyenne, Optim'ism et ALOEN (Agence Locale de l'Énergie et du Climat de Bretagne Sud). Son objectif : **tester une nouvelle méthode coopérative pour propulser collectivement et joyeusement les initiatives de transitions écologiques et solidaires sur le Pays de Lorient.** «Lorient Expr'ESS des Transitions» a vocation à faire connaître les initiatives répondant aux grands défis écologiques et sociétaux à relever (logement, alimentation, mobilité, énergie, eau, santé, économie circulaire...), à accélérer leur changement d'échelle et à faciliter l'émergence de nouvelles idées. Un appel à initiatives a été lancé en mai pour recueillir les idées et construire le quotidien de demain. Une journée festive a été organisée en octobre à l'Université de Bretagne Sud pour partager et échanger autour des expériences.

Station collaborative «CoastSnap» à Groix

Après 2 plages à Gâvres, la plage de l'anse du Stole à Ploemeur, la plage de la Nourriguel à Larmor Plage et 1 plage à Guidel, l'EPCI a installé une 6ème station «CoastSnap» sur la plage des Grands Sables, à Groix. Cette station insulaire offre la **possibilité à chacun de devenir acteur de la protection du littoral** en collaborant à la surveillance de l'érosion côtière et au suivi de l'une des seules plages convexes d'Europe. Le pu-

blic est invité à prendre une photo en plaçant son téléphone à l'endroit prévu et calculé pour optimiser le cadrage. La photo est envoyée par mail ou partagée sur une plateforme gérée par le laboratoire Géosciences Océan de l'Université de Bretagne Sud, via les réseaux sociaux. La compilation des prises de vue permet d'enregistrer l'évolution des plages à court, moyen et long terme. Toutes les informations sont analysées : variation des hauteurs de sable sur l'estran et la dune, évolution du profil de plage, évolution du trait de côte, de la végétation, des aménagements, échouages d'algues, ... Ces données collectées grâce au public constituent une aide précieuse à la gestion au quotidien des secteurs littoraux à risque.

Groupes de travail de la Commission Intercommunale d'Accessibilité (CIA)

Des groupes de travail thématiques communs à la Commission Intercommunale d'Accessibilité (CIA) et aux instances consultatives du projet Handicap Innovation Territoire (HIT) ont débuté en 2021 et vont se réunir 2 par an jusqu'en 2026. Ces formats de travail permettent d'**associer des usagers, des représentants d'usagers et des élus communaux dans un espace de partage commun.** Les ateliers ont pour objectif de faire des préconisations afin d'améliorer la mise en accessibilité du territoire, notamment par le biais d'innovations (identification de nouveaux besoins, réflexion sur de nouveaux projets, contribution à des projets en cours). En matière d'accessibilité et d'inclusion, 4 groupes de travail thématiques ont ainsi été mis en place : «Information & communication», «Bâtiments & logements», «Loisirs, sport, tourisme & culture», «Espaces publics & transports».

UN TERRITOIRE QUI RENFORCE SES COOPÉRATIONS AU-DELÀ DE SES FRONTIÈRES



OBJECTIFS Développement Durable et chantiers du PCAET

Sensibiliser tous les publics et animer le territoire (chantier 1).

FAITS MARQUANTS EN 2022

«L’océan, un monde à explorer»

En décembre 2020, la goélette Tara quittait son port d’attache de Lorient pour effectuer la «Mission Microbiomes», expédition scientifique de 22 mois dédiée à l’étude du microbiome marin (ensemble des micro-organismes invisibles à l’œil nu) et de ses interactions avec les pollutions chimique et plastique. Malgré un contexte sanitaire compliqué, marins et scientifiques, avec l’appui de l’équipe à terre de la Fondation, ont pu mener à bien leur mission scientifique entre le continent sud-américain, l’Antarctique et l’Afrique et sensibiliser des milliers de personnes sur la protection de l’Océan. A l’occasion du retour à Lorient de sa goélette, la Fondation Tara Océan s’est associée au «Festival des Aventuriers de la Mer» et à «l’Espace des sciences/Maison de la Mer», lors d’un évènement unique «L’Océan, un monde à explorer» mis en œuvre du 12 au 16 octobre à Lorient La Base.

Participation au programme européen INTERREG – Mer du Nord «Blue Transition»

Le laboratoire de Géosciences de l’Université de Rennes 1 a sollicité l’EPCI pour participer au consortium européen «Blue Transition» constitué dans le cadre du programme européen «Interreg mer du Nord», autour des questions liées à la résilience des écosystèmes côtiers. D’une durée de 3 ans, ce programme a pour objectif de mettre en synergie le développement des connaissances scientifiques et les actions portées par des acteurs locaux en charge de l’eau. Il s’agit de définir un plan de gestion conjoint des ressources en eau et des écosystèmes du territoire, dans un contexte d’augmentation de la population et de diminution des précipitations estivales. Différents modèles scientifiques seront proposés au regard de scénarios climatiques, d’usage de l’eau et en tenant compte des spécificités des milieux souterrains. Ce projet bénéficie d’un financement de l’Union Européenne, avec une prise en charge à hauteur de 60% des frais engagés par les acteurs. La participation financière de l’EPCI correspond au temps passé «agents» (estimé à 30 000€ sur 3 ans). Les études et frais divers (me-

ures, analyses, ateliers, déplacements...) sont financés à 100%.

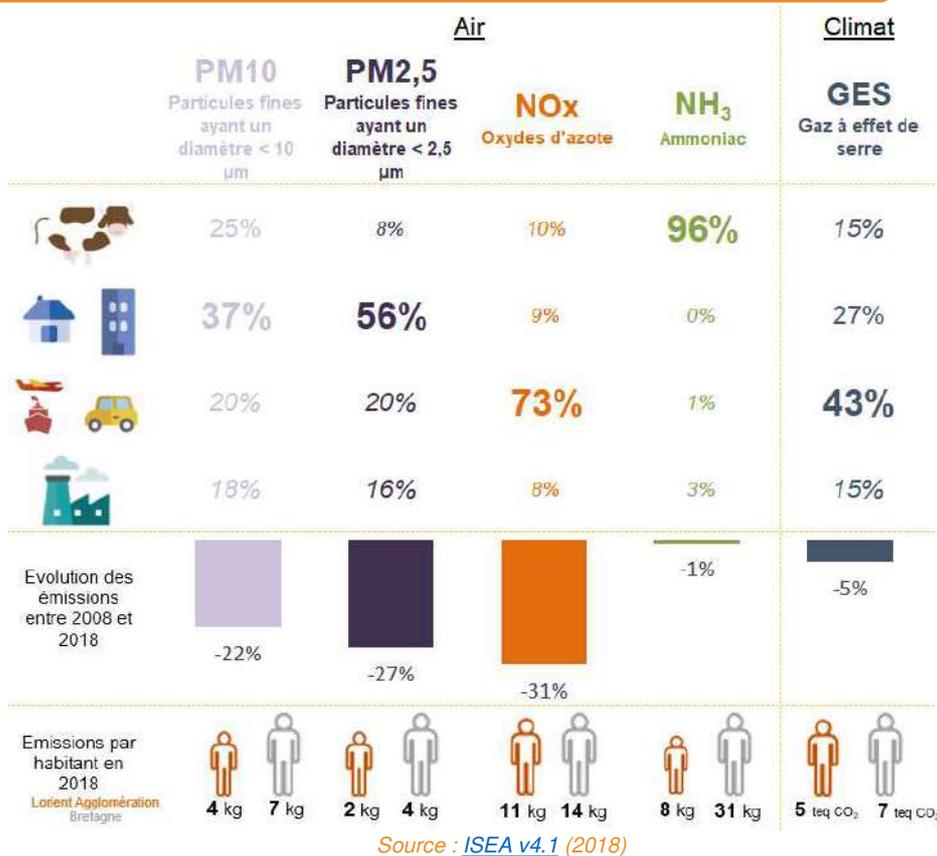
Pacte de cohérence territoriale

Lorient Agglomération, Quimperlé Communauté et Blavet Bellevue Océan Communauté développent leur coopération à l’échelle du grand Pays de Lorient avec la rédaction mutualisée d’un Pacte de cohérence. Véritable outil d’orientation stratégique, ce pacte ambitionne de favoriser le développement économique et les solidarités territoriales, mais aussi d’accélérer la transition écologique. Ce document stratégique concerne 46 communes et plus de 286 000 habitants du territoire dans une collaboration active et solidaire sur des thèmes et des intérêts communs. Parmi les thèmes prioritaires : économie, mobilité, transition et sobriété énergétique, tourisme, équilibre du territoire, accès aux services, aménagement, qualité de l’eau... Issu de la feuille de route régionale «Engagement pour la cohésion des territoires» et de la démarche participative «Breizh Cop», le pacte de cohérence territoriale permettra de flécher les priorités sur lesquelles la Région Bretagne et les signataires s’engageront ensemble. Il constituera un cadre de référence pour mieux territorialiser les politiques régionales et mieux cibler l’action de la Région, à l’initiative de ce nouveau contrat.

Solidarité internationale

Avec une participation de 15 000€, l’EPCI accompagne l’association «Eau Vive Bretagne Loire» pour la réalisation de la 2ème phase d’extension des installations d’eau potable sur les villages de Kabadio et Katak (soit 4 300 personnes) au Sénégal. Au-delà de l’alimentation en eau potable des 2 villages, les objectifs visent aussi à réduire les maladies liées à l’eau, améliorer l’hygiène et la salubrité et soulager la pénibilité des activités domestiques grâce à cet accès facilité à l’eau. 3 projets ont été soutenus par l’EPCI entre 2012 et 2019 : 2 programmes d’amélioration du service public de l’eau et de l’assainissement au Niger, et le développement de l’accès à l’eau potable pour la commune de Kataba1 au Sénégal, dans une région qui présente l’un des taux d’accès à l’eau les plus faibles du pays.

Les émissions du territoire



Qualité de l'air et réchauffement climatique

Les gaz à effet de serre (GES) sont émis par les mêmes activités que les polluants atmosphériques.

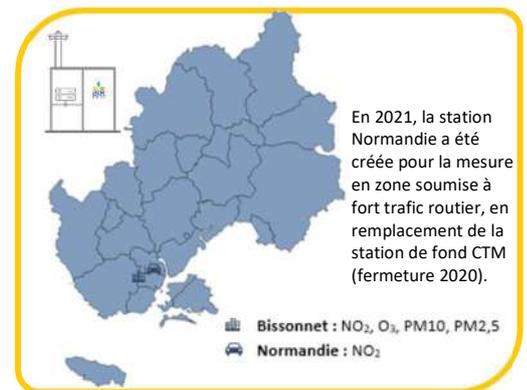
Une approche transversale air-climat-énergie est nécessaire pour mieux appréhender les synergies et éviter la mise en place d'actions contre-productives pour l'une des problématiques.



La qualité de l'air

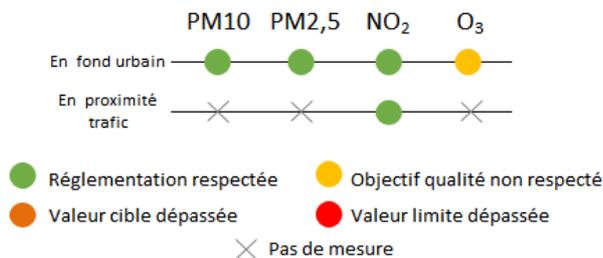
Equilibre complexe entre les émissions de polluants et différents phénomènes : transport, dispersion par le vent ou la pluie, dépôts ou réactions chimiques.

Les concentrations (quantités de polluant par volume d'air) sont mesurées par les stations de mesure ou modélisées.



La mesure en 2021

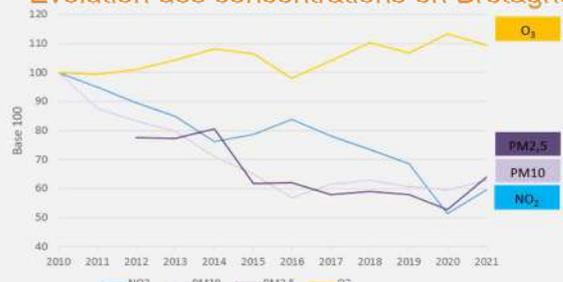
Situation annuelle réglementaire aux stations de mesure de Lorient Agglomération



Morbihan

1 dépassement du seuil journalier de 50 µg/m³ en PM10 (seuil d'information-recommandation) a été constaté

Evolution des concentrations en Bretagne*



*A partir des mesures au niveau des stations urbaines de fond

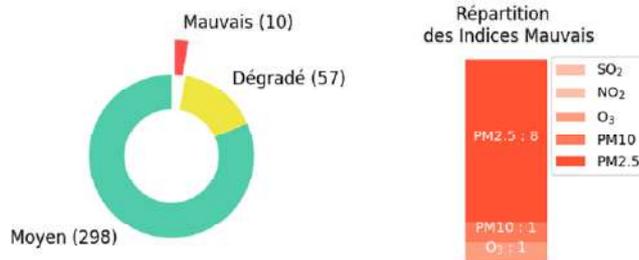
En 2021, une légère hausse est constatée pour les PM et le NO₂ après une baisse marquée en 2020 liée à la crise sanitaire. Depuis 2016, une tendance à la hausse est constatée pour l'O₃ avec des variations liées aux conditions météorologiques (plus ou moins favorables à sa formation). Les tendances observées à Lorient sont similaires.

Nouvel Indice ATMO (01/01/2021) :

L'indice de la qualité de l'air est un **indicateur journalier prévisionnel** qui permet de caractériser de manière simple et globale la qualité de l'air d'une zone géographique déterminée. Les principales **évolutions** reposent sur l'ajout des PM_{2,5}, un changement des seuils, une échelle plus fines (commune ou EPCI), la qualification de l'air selon 6 classes :



Répartition annuelle de l'indice ATMO de Lorient Agglomération en 2021 (nombre de jours)



L'intégration des PM_{2,5} dans l'indice et les changements de seuils conduisent à une augmentation du nombre de jours où l'indice est qualifié de "dégradé". **Cela ne résulte pas d'une dégradation de la qualité de l'air qui a tendance à s'améliorer depuis une vingtaine d'années.**

Les cartes modélisées en 2021

La **modélisation** permet, à partir notamment d'ISEA, des conditions météorologiques et du réseau de mesure, de scénariser la répartition des polluants sur un territoire et d'acquérir une meilleure compréhension des phénomènes locaux de pollution. Cet outil est par ailleurs utilisé pour prévoir la qualité de l'air, anticiper les épisodes de pollution et diagnostiquer l'exposition des populations.

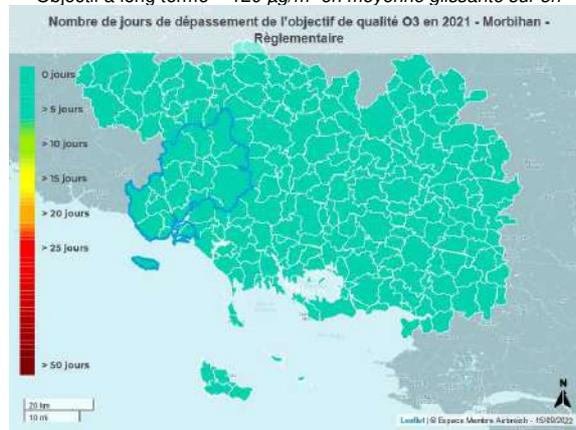
Particules fines PM10

Valeur limite réglementaire = 40 µg/m³



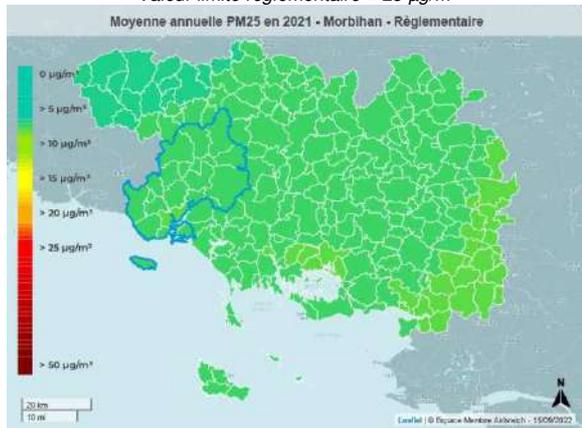
Ozone O₃

Objectif à long terme = 120 µg/m³ en moyenne glissante sur 8h



Particules fines PM_{2,5}

Valeur limite réglementaire = 25 µg/m³



Synthèse

Les **valeurs réglementaires sont respectées** cependant la qualité de l'air reste un enjeu sanitaire majeur. En septembre 2021, l'Organisation Mondiale de la Santé a publié de **nouvelles lignes directrices sanitaires** pour les principaux polluants. Elles fixent un **cap ambitieux** pour mieux préserver la santé des populations.

A l'échelle régionale, les **recommandations OMS 2021 sont dépassées** pour les PM, le NO₂ et l'O₃.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



1 PAS DE PAUVRETÉ
Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.

2 FAIM «ZÉRO»
Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ
Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES
Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE
Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables, et modernes à un coût abordable.

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE
Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.

10 INÉGALITÉS RÉDUITES
Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES
Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES
Établir des modes de consommation et de production durables.

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

14 VIE AQUATIQUE
Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.

15 VIE TERRESTRE
Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES
Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS
Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.